

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - G.
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M23-006502

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 516 Société : 2A.M ND 75

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre : 170075

Nom & Prénom : RAA Ahmed

Date de naissance : 01.01.1944

Adresse : H.A.S FATEH Rue 13 No 12 OULFA CASA

Tél : 06.684.81431 Total des frais engagés : 3413,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BENCHEQROUN A.
SPECIALISTE EN
ENDOCRINOLOGIE ET DIABETE
57, Bd 11 Janvier - Casablanca
Tél: 05 22 47 00 93

Date de consultation : 14.02.2023

Nom et prénom du malade : RAA Ichrache Age: 68

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Myo

Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 31.07.2023

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Autorisation CNDP N° AA-215 / 2019



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du médecin attestant le paiement des Actes
11/08/2026			6	
12/08/2023			3000	

Dr. BENCHEOUROUN N. SPECIALISTE EN ENDOCRINOLOGIE - Casablanca 57, Bd 11 Janvier - Casablanca Tél. 06 22 47 00 93	Cachet et signature du Médecin attestant le placement des Actes
---	--

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	17.07.23	1381,90

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	17.07.23	1381,90

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	14/07/83	1000 B q.n.	1362 Fr.

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	14/07/83	1000 B q.n.	1362 Fr.

[illegible][illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est tenu de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

[illegible]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LABORATOIRE MERS SULTAN D'ANALYSES MEDICALES

Dr. Fahd SAYEH

N° 196; Mers sultan Appt 32 5ème étage Tel :05 22 22 41 52

Mail : labo.merssultan@gmail.com

Facture

N° facture : 23-24646

Date de prélèvement 14/07/2023

Mme ATFAOUI Khadija

Casablanca, le 14/07/2023

Code Acte	Designation Acte	Cotation B
GLY	Glycémie à jeun	30
GOT	Transaminase - SGOT	50
GPT	Transaminase - SGPT	50
GGT	GGT	50
CA	Calcium	30
TRIGL	Triglycérides	60
CHT	Cholestérol Total	30
VITD	25-OH Vitamine D (D2 + D3)	450
TSHUS	T.S.H Ultra sensible	250

Total B	1000
Total en dirhams	1362

Arrêtée la présente facture à la somme de : Mille Trois Cent Soixante-Deux Dirhams ***

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. SAYEH Fahd
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tél Fax : 05 22 22 41 52
N° 23-24646



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

مختبر التحليلات الطبية

LABORATOIRE MERS SULTAN

D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du: 14/07/2023 11:09
Dossier N° : 230714-420

230714-420



23-015363

Mme ATFAOUI Khadija

Prescripteur:

Page : 1 / 1

BIOCHIMIE

Glycémie à jeun	1,02 5,61	g/L mmol/L	(0,6 - 1,1) (3,8 - 6,1)
Transaminase - SGOT	12,95	UI/L	(Inférieur à 31)
Transaminase - SGPT	11,45	UI/L	(Inférieur à 31)
GGT	18,96	UI/L	(9 - 39)
Calcium	85,70	mg/L	(85 - 103)
Triglycérides	0,71	g/l	(0,5 - 2)
Cholestérol Total	1,52 3,92	g/L mmol/L	(1,45 - 2) (3,7 - 5,2)

VITAMINES

25-OH Vitamine D (D2 + D3) 44,44 ng/mL
(Technique : Chimiluminescence CLIA)

Interprétation :

Carence vitaminique D : < 20 ng/mL

Insuffisance vitaminique D : 20 - 29 ng/mL

Taux normal : 30 - 100 ng/mL

Possible intoxication vitaminique D : > 100 ng/mL

HORMONOLOGIE

T.S.H Ultra sensible 0,815 µUI/ml (0,35 - 5,1)
(Technique : Chimiluminescence CL900i)

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. Fahd SAYEH
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tel/Fax : 05 22 22 41 52
05 22 22 41 52

R. BENCHEQROUN Nadia

Spécialiste en Endocrinologie
et diabète - Obésité - Nutrition
Goitre - Hormones - Cholesterol

الدكتوراة نادية بنشقر
إختصاصية في أمراض الغدد
وداء السكري - السمنة - التغذية
الاضطرابات الهرمونية - الكوليسترول

Casablanca, le : 12/02/2023

Rubi Chahaji

28.8 x 3 20 (7.5)

24.4 x 3 100 (7.5)

43 100 (7.5)

107.6 30 (7.5)

23 100 (7.5)

18.2 x 2 100 (7.5)

1781.90



6 118001 102020

Levothyrox® 100 µg,

Comprimés sécables B/30

PPV: 24,40 DH

7862160342

6 118001 102020

Levothyrox® 100 µg,

Comprimés sécables B/30

PPV: 24,40 DH

7862160342

6 118001 102020

Levothyrox® 100 µg,

Comprimés sécables B/30

PPV: 24,40 DH

7862160342

Lot: C85635
EXP: 03 2024
PPV: 172 DH 20

070535

Lot: C85635
EXP: 03 2024
PPV: 172 DH 20

070535

Lot: C85635
EXP: 03 2024
PPV: 172 DH 20

070535

PPV

LOT

PER

28,80

PPV

LOT

PER

28,80

PPV

LOT

PER

28,80

Di-INDO® 50mg 15 comprimés effervescents

PPV 58DH00
EXP 10/2025
LOT 28056 4

Di-INDO® 50mg 15 comprimés effervescents

PPV 58DH00
EXP 10/2025
LOT 28056 4



6 118001 040049

Fabricant :

HERMES PHARMA GmbH

ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG

AUTRICHE

BOTTU SA PPV : 107 DH 70



6 118001 040049

Fabricant :

HERMES PHARMA GmbH

ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG

AUTRICHE

BOTTU SA PPV : 107 DH 70



6 118001 040049

Fabricant :

HERMES PHARMA GmbH

ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG

AUTRICHE

BOTTU SA PPV : 107 DH 70



6 118001 040049

Fabricant :

HERMES PHARMA GmbH

ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG

AUTRICHE

BOTTU SA PPV : 107 DH 70



6 118001 040049

Fabricant :

HERMES PHARMA GmbH

ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG

AUTRICHE

BOTTU SA PPV : 107 DH 70



6 118001 040049

Fabricant :
HERMES PHARMA GmbH
ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG
AUTRICHE
BOTTU SA PPV : 107 DH 70



6 118001 040049

Fabricant :
HERMES PHARMA GmbH
ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG
AUTRICHE
BOTTU SA PPV : 107 DH 70



6 118001 040049

Fabricant :
HERMES PHARMA GmbH
ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG
AUTRICHE
BOTTU SA PPV : 107 DH 70



6 118001 040049

Fabricant :
HERMES PHARMA GmbH
ALLGAU 36 - 9400 WOLFSBERG
AUTRICHE
BOTTU SA PPV : 107 DH 70

DR. BENCHEQROUN Nadia

Spécialiste en Endocrinologie
et diabète - Obésité - Nutrition
Goitre - Hormones - Cholesterol

الدركتور نادية بنشقرون
إختصاصية في أمراض الغدد
وداء السكري - السمنة - التغذية
الاضطرابات الهرمونية - الكولسترول

Casablanca, le : 14/05/2023

Professeur

Dr. Bencheqroun

Calcaire

25 mg Stacey cholesterol gel

Sci - Sci - Sci

cy - et - et

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. SAYEH Fahd
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tél/Fax : 05 22 22 41 57
093000524

Dr BENCHEQROUN :
SPECIALISTE EN
ENDOCRINOLOGIE ET DIABETE
57, Bd, 11 Janvier - Casablanca
Tél: 05 22 47 00 93



6 118001 102006

Levothyrox® 25 µg,

Comprimés sécables B/30

PPV: 6,80 DH

7862160335

6 118001 102006

Levothyrox® 25 µg,

Comprimés sécables B/30

PPV: 6,80 DH

7862160334

Levothyrox® 25 µg,

Comprimés sécables B/30

PPV: 6,80 DH

786216